



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2006-2007)
LE 16 JANVIER 2007**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 JANVIER 2007 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEIS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06) arrivée à 20 heures, Claudette Labre-Do (13) arrivée à 19 h 35, Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélaïr (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M. Roch Thibault, arrivée à 19 h 35, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

C.C.-2217-01-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :



No de résolution
ou annotation

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006
- 06.02 Nomination d'un commissaire – Circonscription # 16
- 06.03 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2007-2010, liste des établissements et actes d'établissement 2007-2008 – Adoption
- 06.04 Révision des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie
 - 06.04-a Rapport de consultation et recommandation
 - 06.04-b Projet de résolution
- 06.05 Transferts de groupes d'élèves, secteur nord-ouest, école de l'Odyssee
- 06.06 Souper-bénéfice de la Chambre de commerce de Saint-Rémi – Participation

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 07.01 Demandes d'expulsion (sujet ajouté)

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Appel d'offres pour le choix d'un vérificateur

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Correspondance de la FCSQ
 - 18.02-a Projets de loi n° 32 et n° 43
 - 18.02-b Programme électoral de l'ADQ
 - 18.02-c Rapport de pilotage – Renouveau pédagogique
- 18.03 Critères d'inscription 2007-2008 – Position du comité de parents



No de résolution
ou annotation

- 18.04 Correspondance d'un parent concernant le déplacement
d'élèves de l'école de la Petite-Gare
- 18.05 Municipalité de Saint-Michel – Amendements au projet
de loi 43

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avant de procéder à la période de questions du public, Monsieur Paolucci, directeur général adjoint, est invité à présenter le dossier de la révision des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie.

M^{me} Claudette Labre-Do et M. Roch Thibault, commissaires, occupent leur siège à 19 h 35.

Monsieur Paolucci, directeur général adjoint, précise que la recommandation de la Direction générale de la Commission scolaire est l'hypothèse « A ».

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, rappelle les consignes générales de fonctionnement lors de la période de questions du public.

Monsieur Bernard du secteur du Grand Boisé

Monsieur Bernard dit qu'il aurait apprécié être consulté car il est un futur parent. De plus, il ne comprend pas pourquoi les traverses de piétons n'ont pas été prises en considération et questionne pourquoi les transferts ne se font pas en deux temps. Il mentionne également que l'on aurait dû impliquer tous les résidents du quartier. De plus, il précise qu'il n'est pas en accord avec le fait de diviser le quartier.

Madame Imbeault (quartier rural de La Prairie)

Madame Imbeault veut remercier les gens pour avoir pris en considération les préoccupations des résidents du quartier rural.

On passe immédiatement au sujet 06.04b « Révision des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie »

C.C.-2218-01-07

06.04 RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA PRAIRIE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, fait la lecture du projet de résolution relatif au présent sujet à l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques ainsi que les développements anticipés dans la ville de La Prairie;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire au regard du respect des capacités d'accueil des écoles;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à une révision des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie afin de respecter cette dernière orientation;

CONSIDÉRANT les principes recommandés par le conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare,



No de résolution
ou annotation

notamment le principe de proximité également prévu à la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la Ville de La Prairie nous informe qu'il y aura prolongement de la rue Thomas-Auguste-Brisson jusqu'au chemin Saint-José;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Tremblay, commissaire,

- d'adopter l'hypothèse « A » à compter de l'année scolaire 2007-2008;
- d'adopter les nouveaux bassins de clientèle des écoles de la Petite-Gare, Émilie-Gamelin et Jean-XXIII, tels que déposés sous la cote 06.04-b;
- de permettre aux élèves actuellement en 4^e et 5^e année à l'école de la Petite-Gare, de terminer leurs études primaires à cette école, si tel est le désir de leurs parents;
- que les écoles Émilie-Gamelin et Jean-XXIII mettent en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu pour les élèves et les parents concernés.

Le vote est demandé par Monsieur Éric Allard, commissaire, et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 18

A VOTÉ CONTRE : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, remercie tous les différents participants à ce dossier.

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. **Politique sur les fermetures d'écoles lors d'intempéries suite à la séance plénière du 26 septembre 2006**
En suivi
2. **École Maria-Goretti – Entente de location**
En attente d'une réponse de la Ville de Léry
3. **Transport scolaire - Informations complémentaires**
À venir en séance plénière
4. **Banque de relève pour les directions d'établissement – Information sur les tests psychométriques**
À venir en séance plénière
5. **Rapport financier 2005-2006 sur la situation financière des établissements**
À venir en séance plénière
6. **Remplacement au poste de commissaire – Circonscription # 16**
Sujet à l'ordre du jour



C.C. 2219-01-07
ou annotation

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
06.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12
DÉCEMBRE 2006

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2006 soit adopté avec la modification proposée au point 06.01, page 1078 à savoir :

« Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2006 soit adopté avec la modification proposée au point 06.03, page 1055, en supprimant *la dernière phrase du 2^e considérant* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 NOMINATION DU COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION # 16

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, explique la procédure habituelle d'élection.

PROCÉDURE D'ÉLECTION - Application

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Dugas, commissaire,

d'appliquer la procédure habituelle d'élection préalablement expliquée par M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Pascale Godin, commissaire, occupe son siège à 20 heures.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, invite les trois candidates à se présenter. Une période de 4 minutes est allouée à chacune.

Madame Ghislaine Couture s'adresse aux membres
Madame Josyane Desjardins s'adresse aux membres
Madame Carole Gagnon s'adresse aux membres



C.C.-2221-01-07

No de résolution
ou annotation

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE – Période de mise en candidature

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

D'accepter les trois mises en candidature pour le remplacement du commissaire à la circonscription # 16 et de procéder au vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2222-01-07

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE - DÉSIGNATION – DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que **Monsieur Osvaldo Paolucci**, directeur général adjoint, et **Madame Carole Blouin**, directrice générale adjointe, soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2223-01-07

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE - DÉSIGNATION - SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que **Madame Michelle Fournier**, directrice du Service des ressources humaines, soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION # 16

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Guy Sylvain en vigueur au 1^{er} janvier 2007 à titre de commissaire pour la circonscription # 16;

CONSIDÉRANT l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* qui stipule que : « S'il reste entre 12 et 4 mois à écouler avant la fin du mandat du commissaire dont le poste est vacant, le conseil des commissaires comble ce poste dans les 30 jours de la fin du mandat, après consultation du comité de parents institué en vertu de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). La personne ainsi nommée doit posséder les qualités requises pour être commissaire »;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité de parents selon l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires;

CONSIDÉRANT la lettre transmise à la présidence du conseil d'établissement des écoles Louis-Lafortune et des Cheminots;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'avis public concernant la recherche de candidatures au poste de commissaire paru le 16 décembre 2006;

CONSIDÉRANT les qualités requises pour être commissaire selon les articles 20 & 21 de la Loi sur les élections scolaires;

Étant donné qu'il y a trois candidates pour le poste, on procède au vote.

Suite au résultat du vote,

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare **Madame Josyane Desjardins** élue commissaire pour la circonscription # 16 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour la durée non écoulée du poste laissé vacant et ce, effectif à compter du 17 janvier 2007.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, remercie les 2 autres candidates et souhaite la bienvenue à Madame Josyane Desjardins.

C.C.-2224-01-07

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE – Vote entériné

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

d'entériner le résultat du vote relativement à la nomination de **Madame Josyane Desjardins** à titre de commissaire pour la circonscription # 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2007-2010, LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2007-2008

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier. Elle mentionne qu'un amendement sera fait prochainement pour se conformer au projet de loi # 32 dans le but d'y ajouter les prévisions d'effectifs et la capacité d'accueil.

C.C.-2225-01-07

06.03-a PLAN TRIENNAL DE DESTINATION ET DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES 2007-2010 - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2007-2008 - Adoption

CONSIDÉRANT le résumé (inclus en annexe) des résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2007-2010), la liste des établissements (2007-2008) et les actes d'établissement (2007-2008) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 30 novembre 2006 au 11 janvier 2007;



No de résolution
ou annotation

C.C.-2226-01-07

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas,
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent :

- **le Plan triennal (2007-2008, 2008-2009, 2009-2010) de répartition et de destination des immeubles** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 06.03a.
- **la liste des établissements** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2007-2008, telle que déposée en annexe sous la cote 06.03a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03-b ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2007-2008 - Adoption

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2007-2010 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé en annexe sous la cote 6.03a;

CONSIDÉRANT l'adoption de la liste des établissements 2007-2008;

CONSIDÉRANT le résumé (inclus en annexe) des résultats de la consultation formelle sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2007-2010), la liste des établissements (2007-2008) et les actes d'établissement (2007-2008) selon les articles 211, 193 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, cette consultation s'étant déroulée du 30 novembre 2006 au 11 janvier 2007;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

que pour l'année 2007-2008, soit délivré un **acte d'établissement à chacune des écoles et à chacun des centres**, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.03b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2227-01-07

No de résolution
ou annotation

06.05 TRANSFERTS DE GROUPES D'ÉLÈVES, SECTEUR NORD-OUEST, ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions de clientèle pour l'année scolaire 2007-2008;

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de respecter la capacité d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT l'adhésion du conseil d'établissement de l'école de l'Odyssee;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

d'adopter les orientations suivantes :

- qu'advenant un surplus d'élèves à l'école de l'Odyssee, qu'un ou des groupes de préscolaire soient transférés à l'école des Bourlingueurs-Sainte-Catherine pour l'année scolaire 2007-2008.
- Que ce ou ces mêmes groupes d'élèves retournent à l'école de l'Odyssee l'année suivante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2228-01-07

06.06 SOUPER-BÉNÉFICE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-RÉMI – Participation

Madame Diane Soucy, commissaire, dépose l'invitation officielle.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent le ou les commissaires suivants à titre de participants au 15^e anniversaire de la Chambre de commerce de Saint-Rémi, à savoir : Mesdames Claudine Caron-Lavigueur, Marie-Louise Kerneis, Diane Soucy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.G. 2229-01-07
No de résolution
ou annotation

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

07.01 DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE - Fiche # 5083522

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier et répond aux questions.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, conteste le transfert.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la Politique sur les psychotropes, secteur jeunes, en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision, à savoir d'expulser l'élève portant la fiche # 5083522 de l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2006-2007 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche de réinscription vers une autre école de la Commission scolaire.

Le vote est demandé par Monsieur Jean-Pierre Bélair et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17
ONT VOTÉ CONTRE : 3

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 APPEL D'OFFRES POUR LE CHOIX D'UN VÉRIFICATEUR

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier et répond aux questions.

Le Service des ressources financières ira en appel d'offres public.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION



No de résolution
ou annotation

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, commente divers sujets dont :

- ☞ Gala du CLD le 22 octobre 2007 pour encourager le développement régional
- ☞ CRE – Sélection d'agent de coordination
- ☞ FCSQ – Convocation
 - à la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers
 - à une PDG le 16 février
- ☞ Rencontre le 6 février 2007 – Présidence des CE – Direction d'établissement – Membres du conseil des commissaires – Direction générale – Rappel

Madame Susan Tremblay, directrice générale, commente les dossiers suivants :

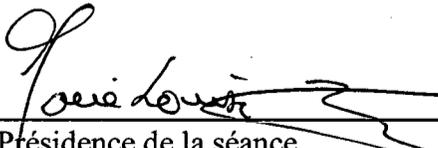
- ☞ Rappel de la rencontre du 6 février 2007 – Validation du déroulement et échange sur deux sujets à l'ordre du jour :
 - Politique de développement durable
 - Politique alimentaire
- ☞ Revue Le Point – Article de l'École de formation professionnelle de Châteauguay - Témoignages de la direction d'établissement, d'élèves et de parents
- ☞ Renouveau pédagogique (Sujet 18.02) sera traité en séance plénière après la tenue du présent conseil des commissaires

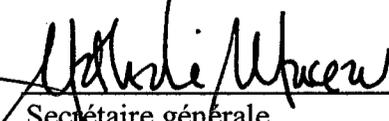
18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.1 Activités et événements
- 18.2 Correspondance de la FCSQ
 - 18.02-a Projets de loi n° 32 et n° 43
 - 18.02-b Programme électoral de l'ADQ
 - 18.02-c Rapport de pilotage – Renouveau pédagogique
- 18.3 Critères d'inscription 2007-2008 – Position du comité de parents
M^{me} Kerneis, présidente, mentionne aux membres qu'ils ont en mains les commentaires du comité de parents pour fins de discussion
M^{me} Tremblay, directrice générale, confirme que les Services éducatifs aux jeunes iront le 11 avril 2007 rencontrer le comité de parents pour discuter certains de leurs commentaires relatifs aux critères d'inscription.
- 18.4 Correspondance d'un parent concernant le déplacement d'élèves de l'école de la Petite-Gare
- 18.5 Municipalité de Saint-Michel – Amendements au projet de loi 43

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 heures, la présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire générale